

Avis public



DÉROGATION MINEURE No 957

AVIS est par les présentes donné qu'à sa séance ordinaire qui se tiendra le lundi 4 avril 2011 à 19 h, en la salle du conseil, 13665, boulevard de Pierrefonds, le conseil d'arrondissement statuera sur la demande de dérogation mineure au règlement de zonage CA29 0040 pour l'immeuble suivant :

<u>Étude</u>	<u>Lieu de dérogation</u>	<u>Nature</u>
957	4600, rue des Cageux Lot 1 347 170	Permettre en zone publique P-3-200 que la marge avant du bâtiment (chalet) soit d'un minimum de 7 m au lieu du minimum requis de 10 m.

AVIS est également donné que toute personne intéressée peut se faire entendre par le conseil d'arrondissement relativement à cette demande au cours de cette séance.

DONNÉ À MONTRÉAL, ARRONDISSEMENT DE PIERREFONDS-ROXBORO
ce dix-huitième jour du mois de mars de l'an 2011.

Suzanne Corbeil, avocate
Directeur du bureau d'arrondissement et
Secrétaire d'arrondissement

/sr